



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
TENUE LE 3 FÉVRIER 2023
À BROSSARD**

Étaient présents : Kévin Roy
Mélanie Laviolette
Benoit Champagne
Annie Goudreau
Mélissa Grenon
Anne-Marie Martel

Corinne Payne, directrice générale
Emmanuella Blé, secrétaire générale
Stéphanie Rochon, directrice des communications et des affaires publiques

Absences : Jacinthe Malo
Christian Heppell

Le 3 février 2023, à 19h45

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de Kévin Roy.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal**
- 4. Instances corporatives**
 - 4.1. Déroulement CG et FPEHDAA du 4 février 2023
- 5. Rapport du Président**
- 6. Rapport du Trésorier – reporté**
- 7. Rapport de la représentante aux affaires anglophones – reporté**
- 8. Rapport de la direction générale**
 - 8.1. Ressources humaines
 - 8.2. Ressources financières
 - 8.3. Ressources informationnelles

- 8.4. Ressources matérielles
- 9. Varia**
- 10. Prochaine Rencontre**
- 11. Levée de la séance**

RÉSOLUTION #2302 – CE – 1953

Il est proposé par Benoit Champagne
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Ce point est reporté à une prochaine séance.

4. INSTANCES CORPORATIVES (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 8.1)

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président présente son rapport.

La FCPQ a reçu une demande d'appui des porte-paroles de l'opposition officielle en matière d'éducation et en matière de sécurité publique, Marwa Risqy et Jennifer Maccarone respectivement, afin de les soutenir dans leur demande à la Commission de la culture et de l'éducation à l'Assemblée nationale de se saisir d'un mandat d'initiative sur la violence à l'école. Cette demande a pour objectif de dresser un état de situation de la violence dans les écoles et autour des écoles et de proposer des solutions concrètes afin de garantir aux élèves et aux équipes-écoles un environnement de travail et d'apprentissage sain et sécuritaire. À cet effet, des consultations particulières se tiendront pour entendre différents intervenants du milieu scolaire, dont la FCPQ.

RÉSOLUTION #2302 – CE – 1954

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

D'appuyer la demande des députées Marwa Risqy et Jennifer Maccarone visant à demander à la Commission de la culture et de l'éducation à l'Assemblée nationale de se saisir d'un mandat d'initiative sur la violence à l'école et autour des écoles.

ADOPTÉ

6. RAPPORT DU TRÉSORIER – REPORTÉ

7. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AUX AFFAIRES ANGLOPHONES – REPORTÉ

8. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

8.1. Ressources humaines

Huis clos

RÉSOLUTION #2302 – CE – 1955

Il est proposé par Annie Gaudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le Comité exécutif siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos

RÉSOLUTION #2302 – CE – 1956

Il est proposé par Mélissa Grenon
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

8.2. Ressources financières

Aucun point n'est soulevé.

8.3. Ressources informationnelles

Aucun point n'est soulevé.

8.4. Ressources matérielles

Aucun point n'est soulevé.

9. VARIA

Aucun point n'est soulevé.

10. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du Comité exécutif aura lieu le 25 mars à Sherbrooke, à 13h00 (Hôtel Delta).

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION #2302 — CE — 1957

Il est proposé par Annie Goudreau
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 21h45.

ADOPTÉ



Kévin Roy, président



Corinne Payne, directrice générale